



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Amerique centrale

Question écrite n° 1247

### Texte de la question

M. Jean-Claude Bureau demande a M. le ministre des affaires etrangeres s'il entend revenir sur la declaration franco-mexicaine d'octobre 1981 qui reconnaissait la legitimite de l'action armee des groupes revolutionnaires d'Amerique centrale. En effet, l'evolution internationale depuis 1989, et leurs consequences dans l'Isthme, facilitent l'insertion de ces mouvements dans le systeme politique legal, rendant cette declaration caduque.

### Texte de la réponse

La declaration franco-mexicaine du 28 mai 1981 sur le Salvador appartient au passe. Depuis cette date en effet, les initiatives se sont succede pour ramener la paix en Amerique centrale par la negociation (groupe de Contadora en 1984, accords d'Esquipulas de 1987 signes par les cinq chefs d'Etat centramericains). Au Salvador, un dialogue direct entre le gouvernement et le Front Farabundo-Marti de liberation nationale (FMLN) a ete institue en 1990 sous l'egide du secretaire general des Nations Unies, aboutissant a la signature des accords de paix de Chapultepec (Mexique) le 16 janvier 1992. A ce jour, grace a la bonne volonte des deux parties et au travail exemplaire de la mission d'observation des Nations Unies au Salvador (ONUSAL), a laquelle la France participe, le processus de paix se poursuit. Apres une periode de transition au cours de laquelle le cessez-le-feu a ete unanimement respecte, la fin du conflit arme a ete officiellement celebree en decembre dernier. Le pays se prepare aux elections de mars 1994. Le Nicaragua, quant a lui, a connu en 1990 une transition pacifique d'un regime marxiste a un gouvernement pluraliste elu democratiquement, tandis qu'au Guatemala, dernier pays de l'Isthme a connaitre une guerre civile, un dialogue a ete engage en 1991 entre le gouvernement et l'Union revolutionnaire nationale guatemalteque (URNG), avec la participation, en tant qu'observateur, d'un representant du secretaire general des Nations Unies. La France est attentive au deroulement de ces negociations, et espere qu'elles aboutiront a une paix durable.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bureau Jean-Claude](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1247

**Rubrique :** Politique exterieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mai 1993, page 1409

**Réponse publiée le :** 26 juillet 1993, page 2190